MOTION DU GROUPE DES VERTS POUR UN SUBVENTIONNEMENT EQUITABLE ET TRANSPARENT DES MANIFESTIONS.

(déposée le 1^{er} mars 2017 et développée le 5 avril 2017)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Notre Ville est en pleine évolution avec la disparition des halles CFF. Cela concerne notamment nombre de manifestations qui animaient notre Ville et qui participait à son rayonnement.

A l'heure actuelle, les pouvoirs publics sont de plus en plus sollicités par des associations ou des privés pour une participation financière ou pour des prestations en nature.

Notre Conseil s'est déjà déterminé afin que la Municipalité mette en place des politiques sportive et culturelle. Et le résultat semble plutôt satisfaisant.

Le groupe des Verts pense qu'il serait utile d'avoir également une ligne de conduite quant aux soutiens de notre collectivité aux différentes manifestions ayant lieu sur notre territoire. Il faut une équité de traitement des acteurs. Peut-on vraiment soutenir une association à but non lucratif ou une manifestation purement privée avec les mêmes conditions ? Nous ne le pensons pas.

En effet, notre Conseil est amené, ou sera amené à valider des soutiens pour des nouvelles manifestations. Or plusieurs montages financiers nous sont soumis, avec une vision globale que nous avons de la peine à suivre, car nous ne connaissons pas les critères utilisés. Nous avons l'impression d'un traitement au coup par coup.

Une ligne de conduite transparente serait également la bienvenue pour une bonne compréhension des acteurs régionaux et locaux qui souhaitent faire de manifestations. Doit-on soutenir une manifestation parce qu'elle est sur sol morgien ou parce qu'elle fait rayonner notre Ville ? Doit-on soutenir une manifestation pour son démarrage ou de manière pérenne ?

Plus les choix seront compréhensibles par notre Conseil, plus la demande de subventionnement aura des chances d'être votée favorablement.

Ainsi, dans la suite du traitement du sport ou de la culture, il convient que l'équité, la transparence et le développement durable fassent partie des critères d'attribution d'une participation financière ou logistique de notre commune.

Notre motion demande ainsi de mettre en place :

- Une politique transparente de subventionnement aux différentes manifestations ;
- Une politique équitable envers les demandeurs;
- Une politique basée sur des critères compréhensibles et simples ;
- Une limitation des participations dans le temps avec un examen régulier ;
- Une recherche, le cas échéant, d'autres participations régionales (ARCAM,...)

Le groupe des Verts vous remercient de l'attention que vous porterez à notre motion et vous enjoint à la prendre en considération.

Au nom du groupe des Verts

Yvan Christinet